

Epreuve E6 HCCF BTSA VO : « Organisation du travail »

DGER/SDDES/2022-79 du 24/02/2022

<https://info.agriculture.gouv.fr/gedei/site/bo-agri/instruction-2022-79>

Cette épreuve prend la forme d'une évaluation ponctuelle terminale orale individuelle sans temps de préparation. Elle s'appuie sur 3 fiches A4 de deux pages maximum chacune produites par le candidat à partir de son vécu en entreprise (SPV) durant la formation de niveau 5 :

- une fiche portant sur un chantier viticole ou vinicole,
 - une fiche liée à une problématique QSE en entreprise viticole ou vinicole ou vitivinicole,
 - une fiche liée à la gestion de l'activité d'une entreprise viticole ou vinicole ou vitivinicole.
- Le candidat remet les trois fiches nominatives en deux exemplaires au chef de centre au moment de l'appel, le jour de l'oral.

Chacun des évaluateurs est destinataire des trois fiches.

Tout candidat qui ne fournit pas trois fiches au chef de centre au moment de l'appel ne peut prétendre présenter l'épreuve 6.

Il sera considéré comme absent- non évaluable.

Cette mention sera portée au procès-verbal.

L'oral, d'une durée de 40 minutes sans temps de préparation comprend respectivement :

- 15 minutes de présentation par le candidat des trois situations,
 - 25 minutes d'entretien avec le jury durant lesquelles le candidat est amené à préciser et/ou à approfondir des éléments présentés durant le premier temps de l'oral et à explorer d'autres champs afin de montrer sa maîtrise des trois capacités visées par l'épreuve 6.
- Seules les fiches du candidat, en impression papier, sont autorisées en qualité de support de communication.

Au travers de sa présentation et/ou de l'entretien, le candidat expose trois situations correspondant aux trois capacités évaluées. Les indicateurs sont adaptés par les évaluateurs aux situations présentées et comprennent au moins pour chacune des situations :

- le repérage et la pertinence des éléments de contexte présentés,
- la mobilisation de concepts, outils et démarches disciplinaires,
- l'explicitation du positionnement du candidat dans la situation exposée et sa prise de recul par rapport aux éléments fournis.

L'évaluation est réalisée par un enseignant/formateur de sciences et techniques de la vigne et du vin et un enseignant/formateur de sciences économiques sociales et de gestion